

ANIMATEUR/ANIMATRICE RÉFÉRENT PÉRISCOLAIRE



Le service Enfance Jeunesse de la commune des Bois d'Anjou recrute, pour la rentrée scolaire de septembre 2024, un animateur référent périscolaire. Vous avez une expérience dans le domaine de l'animation et/ou un projet professionnel pour intervenir auprès des enfants. Vous êtes titulaires du BAFA, BPJESP LTP, BPJEPS APT, CAP Petite enfance ou CQP animateur périscolaire ou équivalence. Vous savez vous positionner comme un.e adulte éducateur.trice et vous faites preuve d'une véritable capacité de dialogue en équipe et avec les enfants. Sous la responsabilité du responsable enfance jeunesse, vous aurez pour missions :

- Encadrer par l'animation un groupe d'enfants sur le temps de la pause méridienne
- Organiser des espaces d'animation respectueux des rythmes des enfants en proposant sur l'espace de la cour de récréation des jeux en autonomie ou que vous animez ou dans les espaces intérieurs en fonction des possibilités de l'école
- Assurer le développement physique, psychologique et affectif des enfants
- Proposer aux enfants un choix en fonction de leur besoin de détente
- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité, maîtrise de la gestion de conflits
- Maîtriser les méthodes et outils pédagogiques d'animation
- Développer un relationnel, une écoute et un dialogue permanent avec les enfants afin de favoriser l'expression
- Collaboration avec l'équipe d'animation et de restauration ainsi qu'avec la responsable du service
- Participation aux réunions de services (élaboration du projet pédagogique, préparation des activités, bilan des périodes)

Profil recherché et savoirs être

- Respect des règles de neutralité et d'égalité des usagers
- Notion de discrétion
- Tenue correcte et langage irréprochable
- Bon relationnel avec les enfants et leur famille
- Travail en équipe, bienveillance et bientraitance
- Prise d'initiatives, adaptation, réactivité et implication dans la mise en place des activités et des projets
- Maîtrise du matériel, et des techniques d'animations culturelles et/ou sportives
- Compréhension, respect et application des procédures de mise en sécurité
- Ponctuel et assidu afin d'éviter de mettre en difficulté les équipes

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser à
M. Le Maire des Bois d'Anjou :

11 rue de la Mairie - Fontaine-Guérin 49250 LES BOIS D'ANJOU
accueil.fontaine@boisdanjou.fr



De septembre 2024
à juin 2025



Salaire selon grille indiciaire
d'adjoint d'animation



28h hebdomadaires
Temps scolaire : 12-13h45
& 16h30-19h15 et les
mercredis de 8h30 à 18h30
Réunions de service
pendant les vacances.

Commune née le 1er
janvier 2016 de la fusion de
Brion, Fontaine-Guérin et
Saint Georges du Bois, LES
BOIS D'ANJOU compte
2600 habitants.